

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue au centre récréatif Robert-Savage le mardi 11 novembre 2025 à 19 h.

Sont présents : M. François Gagné, conseiller au siège no 1
M. Roger Côté, conseiller au siège no 2
Mme Magalie Beaudoin, conseillère au siège no 3
M. Marc Champagne, conseiller siège no 4
M. Michael Gagné, conseiller au siège no 5
M. François Duclos, conseiller au siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gervais Pellerin, maire.

Est également présente à la séance Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière.

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025
- 3- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois d'octobre 2025
- 4- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois d'octobre 2025
- 5- Courrier
- 6- Rapport des travaux publics
- 7- Calendrier des séances ordinaires – Année 2026
- 8- Nomination maire suppléant au conseil municipal
- 9- Nomination d'un substitut au conseil de la MRC
- 10- Signataires autorisés institution bancaire
- 11- Assurances générales 2026
- 12- Nomination des membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- 13- Nomination des membres du Comité de démolition
- 14- Nominations Comité environnement (CCE)
- 15- Nomination d'un membre sur le Comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés
- 16- Nomination d'un membre sur le Comité de liaison du lac Joseph
- 17- Nomination des représentants pour le Réseau Biblio
- 18- Nomination d'un représentant pour les Partenaires 12-18
- 19- Nomination d'un représentant pour le Musée du Bronze
- 20- Nomination d'un représentant pour le Comité de développement économique d'Inverness
- 21- Nominations représentants pour le Fonds de développement communautaire d'Inverness
- 22- Demande d'appui à un retour sécuritaire et complet des activités de contrôle routier au Québec
- 23- Demande d'aide financière pour le service de placiers lors du Festival du Bœuf 2025
- 24- Demande de commandite de la troupe de théâtre La Relève
- 25- Demande de soutien à la Fondation de la faune du Québec
- 26- Aide Financière à la voirie locale | Volet entretien routes locales Dossier EFD97763
- 27- Plan de commandite
- 28- Octroi de contrat Collecte des déchets 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 29- Promesse d'achat 16 rue des Fondeurs
- 30- Projet d'acquisition d'une propriété pour un accès public au lac Joseph
- 31- Réception provisoire | Réfection du chemin Gosford segment 7
- 32- Réception finale | Pavage rue des Fondeurs
- 33- Varia

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

- 34- Période de questions
- 35- Levée de la séance

R-0185-11-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025

R-0186-11-2025 Proposé par le conseiller Mme Roger Côté

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES DE MOIS D'OCTOBRE 2025

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / greffière-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours d'octobre 2025.

4- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS D'OCTOBRE 2025

La greffière-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois d'octobre est de : 262 342.64 \$

R-0187-11-2025 Proposé par le conseiller M.

QUE les dépenses du mois soient payées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

5- COURRIER

Le courrier est disponible au bureau municipal pour consultation.

6- RAPPORT DE VOIRIE

La directrice générale fait un rapport au conseil des activités réalisées par la voirie au cours du mois d'octobre 2025.

7- CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2026

R-0188-11-2025 Proposé par la conseillère Mme Magalie Beaudoin

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité d'Inverness pour 2026 :

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

❖ Mardi 13 janvier 2026	❖ Mardi 10 février 2026	❖ Mardi 10 mars 2026
❖ Mardi 14 avril 2026	❖ Mardi 12 mai 2026	❖ Mardi 9 juin 2026
❖ Mardi 14 juillet 2026	❖ Mardi 18 août 2026	❖ Mardi 15 septembre 2026
❖ Mardi 13 octobre 2026	❖ Mardi 10 novembre 2026	❖ Mardi 8 décembre 2026

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

8- NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT AU CONSEIL MUNICIPAL

R-0189-11-2025 Proposé par le conseiller M. Michael Gagné

QUE M. Roger Côté soit nommé à titre de maire suppléant pour les mois de novembre 2025 à mars 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

9- NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU CONSEIL DE LA MRC

CONSIDÉRANT QUE l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacance de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

R-0190-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Duclos

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness nomme monsieur le conseiller Roger Côté à titre de substitut au conseil de la MRC de L'Érable pour l'année 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

10- SIGNATAIRES AUTORISÉS INSTITUTION BANCAIRE

CONSIDÉRANT QUE, suite aux élections générales municipales, il est approprié de revoir les signataires autorisés au compte de la Municipalité d'Inverness ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées auprès de la Caisse Desjardins de L'Érable afin d'autoriser des signataires ;

R-0191-11-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise Mme Magalie Beaudoin, conseillère municipale à signer les chèques émis par la Municipalité à titre de remplaçante du maire, M. Gervais Pellerin.

QUE M. Roger Côté, conseiller municipal soit retiré des signataires autorisés au compte de la Municipalité d'Inverness.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

11-ASSURANCES GÉNÉRALES 2026

R-0192-11-2025 Proposé par la conseillère Mme Magalie Beaudoin

QUE la Municipalité d'Inverness accepte la proposition de la compagnie d'assurances Promutuel pour le renouvellement 2026, au montant total de 51 020,72 \$ taxes incluses, comprenant les assurances en responsabilité civile et d'immeubles pour 44 606,07 \$ ainsi que l'assurance des véhicules pour 6 414,65 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

12-NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

R-0193-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Gagné

QUE la Municipalité d'Inverness nomme comme membre du comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans se terminant en juillet 2027 M. François Duclos, conseiller municipal au siège numéro 1 ainsi que M. Roger Côté, conseiller municipal au siège numéro 5.

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness nomme comme membre du comité consultatif d'urbanisme pour une période se terminant en juillet 2026 Madame Caroline Harvey, citoyenne, au siège numéro 3 et ce rétroactivement à mai 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

13-NOMINATIONS COMITÉ DE DÉMOLITION

ATTENDU QU'en vertu du Règlement N°221-2023 relatif à la démolition d'immeuble ainsi que de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* un comité de démolition formé de trois membres du conseil municipal a été formé ;

ATTENDU QUE le mandat est d'une durée d'une année et est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir les membres du comité de démolition suite aux élections générales 2025 ;

R-0194-11-2025 Proposé par le conseiller M. Michael Gagné

QUE soit nommé messieurs Roger Côté, Marc Champagne et François Gagné, à titre de membre du comité de démolition pour une période d'une année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

14-NOMINATIONS COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

R-0195-11-2025 Proposé par la conseillère M. Magalie Beaudoin

QUE le conseil municipal nomme messieurs François Duclos et François Gagné à titre d'élus membres du comité consultatif en environnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

**15- NOMINATION D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE
ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont changé suite aux élections générales ;

ATTENDU QU'un élu responsable doit être nommé pour la Politique familiale (PRM) et Municipalité amie des ainés (MADA) ;

R-0196-11-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE la Municipalité d'Inverness nomme Mme Magalie Beaudoin, conseillère municipale soit nommée à titre d'élue municipale responsable de la démarche PFM-MADA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

16- NOMINATION D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DE LIAISON DU LAC JOSEPH

R-0197-11-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE la Municipalité d'Inverness nomme M. François Gagné, conseiller municipal à titre de membre du comité de liaison du lac Joseph.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

17- NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR LE RÉSEAU BIBLIO

R-0198-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Duclos

QUE la Municipalité d'Inverness nomme M. Michael Gagné, conseiller municipal à titre de représentant élu de la Municipalité auprès du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie ;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à Réseau Biblio.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

18- NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LES PARTENAIRES 12-18

R-0199-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Gagné

QUE la Municipalité d'Inverness nomme Mme Magalie Beaudoin, conseillère municipale à titre de représentante élue auprès des Partenaires 12-18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

19- NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE MUSÉE DU BRONZE

R-0200-11-2025 Proposé par la conseillère Mme Magalie Beaudoin

QUE la Municipalité d'Inverness nomme M. Marc Champagne, conseiller municipal à titre de représentant élu au conseil d'administration du Musée du Bronze.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

20- NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INVERNESS

R-0201-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Duclos

QUE la Municipalité d'Inverness nomme M. Michael Gagné, conseiller municipal à titre de représentant du conseil sur le Comité de développement économique d'Inverness.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

21- NOMINATIONS REPRÉSENTANTS POUR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE D'INVERNESS

R-0202-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Gagné

QUE la Municipalité d'Inverness nomme MM. Michael Gagné et Roger Côté, conseillers municipaux, à titre de représentants du conseil sur le Comité du fonds de développement communautaire d'Inverness.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

22- DEMANDE D'APPUI À UN RETOUR SÉCURITAIRE ET COMPLET DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ROUTIER AU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE les contrôleurs routiers du Québec jouent un rôle essentiel dans la sécurité publique, en assurant notamment la surveillance des véhicules lourds, le respect des normes de transport des matières dangereuses, les opérations de contrôle de vitesse et la sécurité du transport scolaire et du transport de personnes ;

CONSIDÉRANT QUE depuis la décision rendue le 6 mars 2025 par le Tribunal administratif du travail (TAT), une partie importante des activités des contrôleurs routiers est suspendue ou grandement réduite, notamment en raison du confinement de ces agents de contrôle (balances) ;

CONSIDÉRANT QUE cette limitation nuit directement à la capacité des contrôleurs routiers d'intervenir de manière préventive et efficace sur le terrain, augmentant ainsi les risques d'accident liés à des véhicules lourds non conformes, au transport inadéquat de matières dangereuses, aux surcharges, à l'usure mécanique ou à la fatigue des conducteurs ;

CONSIDÉRANT QUE la période estivale et la rentrée scolaire sont des moments critiques sur le réseau routier en raison de la forte circulation, du transport touristique et du retour massif des autobus scolaires transportant des enfants ;

CONSIDÉRANT QUE l'inaction du gouvernement du Québec depuis le jugement du TAT constitue une situation préoccupante et que des mesures concrètes sont nécessaires afin de restaurer la capacité d'intervention complète des contrôleurs routiers ;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité routière est une responsabilité partagée entre les paliers de gouvernement et que les municipalités ont à cœur la sécurité de leurs citoyens ;

R-0203-11-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

DE DÉCLARER que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

D'APPUYER la demande des municipalités adressée au gouvernement du Québec afin qu'il donne suite sans délai à la décision rendue par le Tribunal

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

administratif du travail (TAT) le 6 mars 2025 en mettant en place les mesures nécessaires pour assurer le retour complet des services ;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au ministère des Transports et la Mobilité durable du Québec, au ministère de la Sécurité publique du Québec, au bureau du premier ministre du Québec, à la présidente-directrice générale ainsi qu'à la présidente du Conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec, ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

23-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE PLACIERS LORS DU FESTIVAL DU BŒUF

ATTENDU QUE le Festival du Bœuf sollicite une aide financière pour couvrir les dépenses logistiques liées aux stationnements pour l'édition 2025 ;

R-0204-11-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE la Municipalité d'Inverness verse la somme de 2 060 \$ plus taxes applicables pour soutenir le Festival du Bœuf pour les dépenses liées aux stationnements automobiles pour l'année 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

24-DEMANDE DE COMMANDITE DE LA TROUPE DE THÉÂTRE LA RELÈVE

ATTENDU QUE la troupe de théâtre La Relève de la Polyvalente La Samare demande un appui financier pour la présentation de la pièce intitulée « Petit enfant deviendra GRAND » les 27, 28 et 29 novembre prochain ;

ATTENDU QUE la troupe de théâtre est composée d'une cinquantaine d'élèves de secondaire 1 à 3 et que la pièce servira à financer des projets de coopération internationale au Guatemala et au Pérou pour les jeunes de Jeunesse Sans Frontière ;

R-0205-11-2025 Proposé par la conseillère Mme Magalie Beaudoin

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness verse un montant de 150 \$ à titre de commandite pour la pièce de théâtre présentée par la troupe La Relève de la Polyvalente La Samare.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

25-DEMANDE DE SOUTIEN À LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Inverness a reçu une demande de don de la Fondation de la faune du Québec pour les soutenir le travail d'acteurs clés pour protéger et restaurer des milieux naturels ;

R-0206-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Duclos

QUE la Municipalité d'Inverness verse un don de 50.00 \$ pour soutenir les actions de la Fondation de la Faune du Québec à préserver l'intégrité d'habitats importants pour la faune et la flore, et ainsi contribuer au maintien de la biodiversité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

26- AIDE FINANCIÈRE À LA VOIRIE LOCALE | VOLET ENTRETIEN ROUTES LOCALES DOSSIER EFD97763

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 400 845 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

R-0207-11-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE la Municipalité d'Inverness informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

27- PLAN DE COMMANDITE

R-0208-11-2025 Proposé par le conseiller M. François Gagné

QUE la Municipalité d'Inverness autorise Mme Rosemary Gagné, Responsable des loisirs à faire les demandes de commandite tel que le décrit le plan de commandite pour aider à financer les activités de loisirs de la Municipalité pour l'année 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

28- OCTROI DE CONTRAT POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Inverness a confié la responsabilité à la MRC de L'Érable de procéder à un appel d'offres commun pour la collecte, le transport et le traitement des déchets;

ATTENDU QUE la municipalité d'Inverness a conservé la responsabilité d'octroyer le contrat à la suite de l'ouverture des soumissions par la MRC de L'Érable le 19 octobre 2025 ;

ATTENDU la réception de trois soumissions conformes;

R-0209-11-2025 Proposé par le conseiller M. Michael Gagné

D'OCTROYER le contrat pour la collecte, le transport et le traitement des déchets à l'entreprise Gaudreau Environnement inc. du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 avec deux années d'option, soit jusqu'au 31 décembre 2029 et 31 décembre 2030, pour un montant estimé de 61 150,68\$, plus les taxes applicables, pour l'année 2026;

D'AUTORISER les réajustements du contrat conformément aux dispositions prévues à l'article 21 du document « *Devis* »;

QUE la directrice générale, Mme Marie-Pier Pelletier soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité le contrat ainsi que tous les documents s'y rapportant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

29- PROMESSE D'ACHAT 16 RUE DES FONDEURS

CONSIDÉRANT QUE M. David Boulet s'est désisté pour l'acquisition du lot 5 835 536 situé au 16 rue des Fondeurs annulant ainsi la résolution R-0105-05-2025 ;

CONSIDÉRANT QU'un nouvel acquéreur, soit M. Kevyn Gauvin, s'est montré intéressé à faire l'acquisition de ce terrain ;

R-0210-11-2025 Proposé par la conseillère Mme Magalie Beaudoin

QUE la Municipalité d'Inverness promet de vendre à monsieur Kevyn Gauvin le terrain inscrit au registre foncier sous le numéro de cadastre 5 835 536 pour un montant de 10 000 \$ soit le prix de base plus les taxes applicables ;

QUE les conditions applicables à la transaction d'achat du terrain ci-haut mentionné sont celles du projet de contrat de vente ;

QUE la Municipalité d'Inverness s'engage à vendre le terrain aux prix et conditions ci-dessus ;

QUE Me Lyne Pineault soit nommée d'office comme notaire dans ce dossier de vente entre la Municipalité d'Inverness et monsieur Kevyn Gauvin ;

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise Monsieur Gervais Pellerin, maire et Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents officiels de cette vente de terrain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

30- PROJET D'ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ POUR UN ACCÈS PUBLIC AU LAC JOSEPH

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite offrir à ses citoyens un accès au lac Joseph, principalement pour les embarcations légères ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain situé au 650 chemin des Cèdres est un bel emplacement situé à proximité de l'accès au lac de la Municipalité d'Inverness et que la propriétaire, Mme Marie-Renée Villeneuve s'est montrée intéressée à vendre ledit terrain à la Municipalité d'Inverness ;

R-0211-11-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte la proposition de vente de Mme Marie-Renée Villeneuve au montant de 75 000 \$ pour le terrain situé au 650, chemin des Cèdres inscrit au cadastre sous le numéro 5 660 512, sous réserve de l'approbation finale de Mme Villeneuve ;

QUE la directrice générale, madame Marie-Pier Pelletier, ainsi que le maire, monsieur Gervais Pellerin, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires relatifs à l'acquisition de la propriété, si celle-ci est approuvée ;

QUE les frais de ce projet d'acquisition soient affectés à l'excédent de fonctionnement.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 11 novembre 2025

31- RÉCEPTION PROVISOIRE | RÉFECTION DU CHEMIN GOSFORD SEGMENT 7

R-0212-11-2025 Proposé par le conseiller M. Michael Gagné

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte le certificat de réception provisoire relatif aux travaux de réfection du chemin Gosford Nord segment 7 émis en septembre dernier par Mme Chantale Genest, ingénierue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

32- RÉCEPTION FINALE | PAVAGE RUE DES FONDEURS

R-0213-11-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte le certificat de réception définitive relatif aux travaux de pavage de la rue des Fondeurs émis en octobre dernier par Papa Birame Top, ingénieur ;

QUE le décompte final, approuvé par Papa Birame Top, ingénieur soit payé à l'entrepreneur Dilicontracto inc. ;

QUE l'ensemble des frais relatifs à ce projet soit puisé dans l'excédent de fonctionnement;

QUE le total des dépenses soit utilisé pour le seuil du programme de la TECQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

33- VARIA

34- PÉRIODE DE QUESTIONS

35- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-0214-11-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE la séance soit levée à 19 h 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Maire

Greffière-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière